



**Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges
Académie de Nancy-Metz**

24 rue du Cambout - 57045 METZ Cedex 1 tél : 03 87 75 59 67
19 rue de Saurupt - 54000 Nancy tél : 03 83 37 12 50 et 06 44 21 90 23

e-mail :
folc@foen-nancy-metz.fr
snfolc.nancy@wanadoo.fr

site :
www.foen-nancy-metz.fr

facebook :
FO Lycées Collèges
Nancy Metz

Décharges pour correction du Baccalauréat : Un pas de plus dans l'inégalité de traitement !

Lors du « comité de suivi de la réforme des lycées » le 8 avril 2022, le Recteur s'était opposé à la demande des représentants FO de journées banalisées pour les correcteurs des épreuves de spécialité. Avec ironie, il avait même répliqué que corriger deux copies supplémentaires par jour pendant quinze jours ne lui paraissaient pas insurmontable, car cela faisait partie des missions des enseignants. Cela revenait à nier les difficultés rencontrées par les collègues pour mener de front leurs heures de cours et la charge de travail qu'on leur impose par ailleurs : évaluer les autres classes, préparer au Grand Oral, surveiller les épreuves de spécialité, préparer et faire passer les épreuves pratiques (ECE) en physique-chimie et en SVT, préparer aux conseils de classe et y participer...

Le Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges est intervenu depuis plusieurs semaines auprès du ministère afin d'obtenir des décharges pour ces corrections. Le Ministre les a finalement octroyées, reconnaissant ainsi aux enseignants le travail supplémentaire que les corrections impliquent – nous nous garderons bien de considérer cela comme un désaveu du Recteur ! ... Mais attention : cette disposition ne sera valable que pour la session 2022 et les quatre demi-journées sont un maximum, soumis au bon vouloir des chefs d'établissement. Aucun cadrage national et pérenne n'est prévu, c'est donc la porte ouverte à tous les abus et inégalités de traitement !

Pour le SNFOLC, il faut une disposition nationale qui accorde à tous les correcteurs des épreuves du baccalauréat, dans tous les établissements du territoire, une décharge temporaire de leur service d'enseignement afin de se consacrer entièrement à leurs corrections. Il faut revenir au baccalauréat national tel qu'on le connaissait avant la réforme, avec ses épreuves ponctuelles, terminales et anonymes !